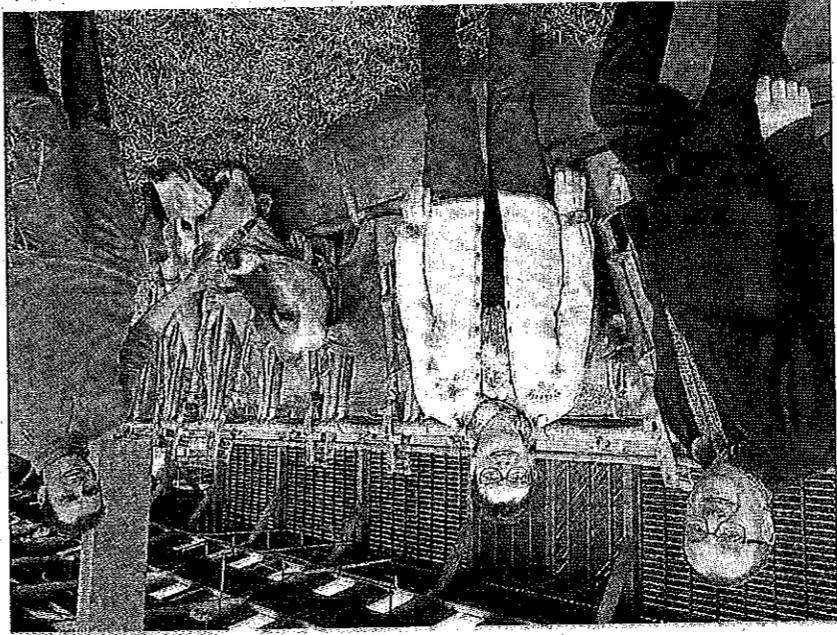


Les avant-gardistes du bio ont fait leur beurre

À force d'aduler les jersaisés et de leur donner du bon foïn, Bernard Gaborit et sa femme ont fait pousser une entreprise de quarante personnes. Ils passent le relais à des enfants tout aussi exigeants.



Dans la famille Gaborit, voici Marie (production de fromages), Bernard et Geneviève et leur fils Pierre-Yves (chargé du suivi du troupeau) et Helène au marketing.

L'histoire

Mignonne ne l'est pas tant que cela. Dans la stabulation libre de la ferme de la Grande-Nillière, à Maulévrier (Maine-et-Loire), elle donne des coups de tête à sa voisine. Les vaches jersaisées se régalaient d'un mélange d'herbe, céréales et betteraves haché menu. Encore quelques jours et le troupeau ira pâturer jusqu'à la Toussaint.

À chacun sa jersaise !

Depuis qu'il s'est installé voilà trente-six ans, Bernard Gaborit ne jure que par ces petits bovins à peau charnolée, qui n'ont guère leur pareil pour donner un lait crémeux.

« Elles sont rustiques et paisibles. Les végétales sont faciles. Ce n'est pas un hasard si elles ont conquis le monde », raconte ce passionné, Hélène, l'une des filles en charge de la direction commerciale. Elle tient en main un fromage à tartiner mis au point par sa sœur Marie, qui vient d'être lancé.

Le parcours réussi de Bernard Gaborit et de son épouse tient de la conviction. Lorsqu'il débute en 1979, le leitmotiv de Bernard Gaborit, plus tôt ultra dans ce registre (*lire ci-dessous*), Les exigences du label européen, symbolisé par une petite feuille, ne lui suffisent pas. Il ne s'est pas contenté d'adhérer à la marque Biocoopère, nettement plus exigeante : avec ses partenaires il a cartonné et autres yaourts.

Aujourd'hui, avec leurs trois enfants, les Gaborit exploitent 135 hectares et produisent autour de 550 000 litres de lait. Ils en achètent six fois plus, lait de jersaise, mais aussi de chèvre et de brebis, pour les besoins de la transformation intégrée à la ferme.

« C'était connu et cela me convenait bien », pointe Bernard Gaborit. Une indication adoptée en 1986, des produits issus de l'agriculture donc vite retrouvé dans le cercle des magasins qui ne tolèrent pas la présence d'OGM même à faibles doses ou impose d'utiliser des ingrédients d'origine française sauf pour le sucre ou les fruits exotiques. Et comme cela ne leur suffisait encore pas, les Gaborit se sont carrément préparés à l'avenir, en achetant des terres et en créant des fermes de production.

Des bio particulièrement exigeants

« Si le bio persiste à apparaître sur les emballages, dans les faits, c'est une coquille vide », prévient l'exploitant. Cet exigeant s'est donc vite retrouvé dans le cercle des purs et durs de *Bio cohérence*, trois cents producteurs et cent cinquante magasins qui ne tolèrent pas la présence d'OGM même à faibles doses ou impose d'utiliser des ingrédients d'origine française sauf pour le sucre ou les fruits exotiques. Et comme cela ne leur suffisait encore pas, les Gaborit se sont carrément préparés à l'avenir, en achetant des terres et en créant des fermes de production.

Thierry BALLU.

Affaire Cointreau : de lourdes peines

Le tribunal d'Angers a condamné à de la prison les auteurs d'une vingtaine de cambriolages. Dont un avec séquestration.

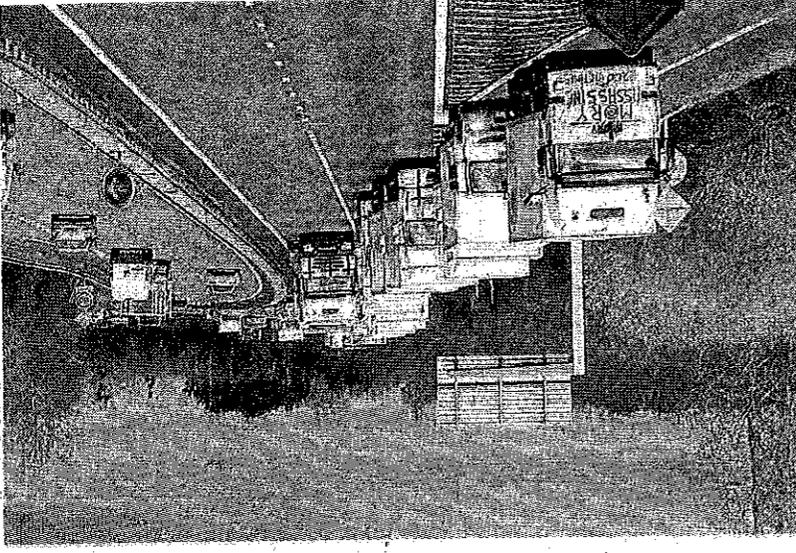
Le 2 mars dernier, trois hommes et leurs complices comparaissent devant le tribunal correctionnel d'Angers, pour une série de vingt-cinq cambriolages autour d'Angers. Ils étaient notamment suspects dans l'affaire du vol d'étuis à cire en or avec séquestration chez la veuve du PDG du liquoriste Cointreau, âgée de 91 ans, au château de la Richartière, dans la commune de Montreuil-sur-Loire. De véritables objets de prison et a prononcé la confiscation de son terrain cadastré.

Préjudice moral

Absents à l'audience pour entendre leur peine, les trois hommes sont maintenus en détention. Présents, les trois fermes, âgées de 35, 49 et 60 ans, sont condamnées à un an de prison avec sursis. Pour deux d'entre elles, le tribunal confisque leur véhicule. Plus de 11 000 € de préjudice moral et matériel sont attribués à une partie des victimes.

Opération escargot des MoryGlobal

À la veille de la liquidation, les salariés réclament un plan social à la hauteur de celui proposé en 2014.



Hier, à midi, une quinzaine de camions MoryGlobal arrivent de Rennes pour retrouver à Derval les camions partis de Nantes.

Francis Duguay

« C'était connu et cela me convenait bien », pointe Bernard Gaborit. Une indication adoptée en 1986, des produits issus de l'agriculture donc vite retrouvé dans le cercle des magasins qui ne tolèrent pas la présence d'OGM même à faibles doses ou impose d'utiliser des ingrédients d'origine française sauf pour le sucre ou les fruits exotiques. Et comme cela ne leur suffisait encore pas, les Gaborit se sont carrément préparés à l'avenir, en achetant des terres et en créant des fermes de production.

« Si le bio persiste à apparaître sur les emballages, dans les faits, c'est une coquille vide », prévient l'exploitant. Cet exigeant s'est donc vite retrouvé dans le cercle des purs et durs de *Bio cohérence*, trois cents producteurs et cent cinquante magasins qui ne tolèrent pas la présence d'OGM même à faibles doses ou impose d'utiliser des ingrédients d'origine française sauf pour le sucre ou les fruits exotiques. Et comme cela ne leur suffisait encore pas, les Gaborit se sont carrément préparés à l'avenir, en achetant des terres et en créant des fermes de production.

« Elles sont rustiques et paisibles. Les végétales sont faciles. Ce n'est pas un hasard si elles ont conquis le monde », raconte ce passionné, Hélène, l'une des filles en charge de la direction commerciale. Elle tient en main un fromage à tartiner mis au point par sa sœur Marie, qui vient d'être lancé.

Le parcours réussi de Bernard Gaborit et de son épouse tient de la conviction. Lorsqu'il débute en 1979, le leitmotiv de Bernard Gaborit, plus tôt ultra dans ce registre (*lire ci-dessous*), Les exigences du label européen, symbolisé par une petite feuille, ne lui suffisent pas. Il ne s'est pas contenté d'adhérer à la marque Biocoopère, nettement plus exigeante : avec ses partenaires il a cartonné et autres yaourts.

Aujourd'hui, avec leurs trois enfants, les Gaborit exploitent 135 hectares et produisent autour de 550 000 litres de lait. Ils en achètent six fois plus, lait de jersaise, mais aussi de chèvre et de brebis, pour les besoins de la transformation intégrée à la ferme.

« C'était connu et cela me convenait bien », pointe Bernard Gaborit. Une indication adoptée en 1986, des produits issus de l'agriculture donc vite retrouvé dans le cercle des magasins qui ne tolèrent pas la présence d'OGM même à faibles doses ou impose d'utiliser des ingrédients d'origine française sauf pour le sucre ou les fruits exotiques. Et comme cela ne leur suffisait encore pas, les Gaborit se sont carrément préparés à l'avenir, en achetant des terres et en créant des fermes de production.

« Ça roulait au pas aux deux extrêmes de l'axe Nantes-Rennes, hier matin. Huit camions MoryGlobal, ex-Mory-Duergs, venant de Nantes, et une dizaine de ceux qui ont été transférés à la hauteur de celle-ci.